

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 680

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Seveso: les Etats à la rescousse

toutes les craintes diffuses qu'inspire une civilisation du déchet et du tout-à-l'égout, on se prend à redouter que le soulagement qui accueillera la solution de l'énigme ne balaie les réflexions naissantes et salutaires sur les déchets de toute nature et leur gestion. L'émotion générale retombée, resteront en tout cas dans nos mémoires certaines clameurs en provenance de milieux qui ne nous avaient pas habitués à tant de scrupules: ces éditorialistes hyper-conservateurs qui à longueur d'année plaident pour le laisser-faire du secteur privé, criant à l'étranglement de l'esprit d'initiative par une réglementation envahissante, ne les a-t-on pas soudain entendus demander des lois pour prévenir une insouciance aussi révoltante que celle d'Hoffman-La Roche? Ces défenseurs acharnés de la liberté du commerce et de l'industrie, propagateurs méthodique

du «moins d'Etat», ne les a-t-on pas soudain vus demander une concertation internationale pour retrouver les fûts maudits, à l'échelon gouvernemental bien entendu? Ces pourfendeurs des activistes tiers-mondistes, ne les a-t-on pas entendus demander une plus grande transparence des activités des firmes multinationales, la mise au point de moyens de contrôle de ces sociétés? A quelques petites choses malheur est (momentanément) bon.

PS. Sur le thème des déchets, «Le Rebrousse-Poil» (Béthusy 56, 1012 Lausanne) a publié dans son dernier numéro (62) un intéressant dossier de Pierre Crevoisier intitulé «Voyage au pays de l'ordure». A la clef, cette approche de la «destruction» qui situe les véritables perspectives du problème: «La destruction, en fait, n'existe pas. Les lois thermodynamiques rendent toute destruction de déchets impossible; les déchets peuvent seulement subir une transformation, par exemple devenir énergie ou scories après l'incinération...»

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Du ciel à la taupinière

Après Pâques, j'ai été me promener un peu en Italie: Bergame, Ravenne, Mantoue... Belle ville que Mantoue, que je ne connaissais pas, entre deux lacs qui en font presque une île. Près de Mantoue, *Ande*, où naquit Virgile au premier siècle avant J.-C. «Petit village, dit le guide Michelin, que Bonaparte fit détruire.» Une bonne chose de faite! Ah! que j'aime les grands hommes d'Etat! Malheureusement, le guide ne précise pas 1. si l'on passa par les armes tous les habitants; 2. si cela fut fait *avant* ou *après* avoir cassé à coups de marteau la *Cène* de Leonardo, pour l'amener à Paris... (après quoi, les Alliés de 1815 n'eurent plus qu'à la casser une seconde fois pour la retrans-

porter à Milan — on a le sens des valeurs ou on ne l'a pas!).

A *Porto Garibaldi*, au bord de l'Adriatique, j'ai pu lire différentes nouvelles concernant différents scandales de moi inconnus, mais savoureux, semble-t-il. Et aussi que des astronomes américains venaient de découvrir une nouvelle galaxie, la plus éloignée de nous connue à ce jour — à une distance de 10 milliards d'années-lumière. C'est-à-dire 300 000 kilomètres — la distance terre-lune, à peu près — multiplié par 60 (pour avoir une minute) multiplié par 60 (pour avoir une heure — soit 3600), multiplié par 24 (pour avoir un jour — soit 86 400), multiplié par 365 (pour avoir une année — soit 31 536 000 distances terre-lune), multiplié par 10 milliards (10 000 000 000) = 315 360 000 000 000 000...

Imaginez une maquette de l'Univers tel que nous le connaissons aujourd'hui de 1 km de côté, la dis-

tance terre/lune parcourue à ce jour est égale (approximativement) à 1/315 360 000 000 de millimètre... Je ne doute pas que Dieu ait le regard perçant — il semble peu probable, toutefois, que Son attention ait été attirée par nos déplacements. Et l'on peut se demander, après tout, si Parménide et Zénon d'Elée, qui prétendaient que le mouvement n'est que pure illusion, n'avaient pas raison...

* * *

Mais reprenons pied sur ce petit tas de boue (Voltaire), sur la taupinière (encore Voltaire), dans ce petit canton détourné de l'Univers (Pascal)!

A propos d'orthographe... Le camarade Schilt me transmet ces lignes, bien intéressantes, tirées des cahiers d'un certain Mézeray (François Eudes de...), qui avait été chargé par l'Académie de déterminer les règles d'orthographe à suivre dans le *Dictionnaire*: «Nous désirons suivre l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorans (sic) et les simples femmes... Or, chaque fois que l'on propose, non pas de *réformer* l'orthographe, mais d'*assouplir*, de *tolérer*, il se trouve aussitôt quantité d'oligophrènes, fort incapables quant à eux d'écrire convenablement, pour pousser les hauts cris et ridiculiser la proposition en écrivant phonétiquement une ou deux phrases.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit plus modestement de ne pas sanctionner le petit Pierre, parce qu'il aura écrit *appercevoir* avec deux *p*, puisque après tout Rousseau écrivait *appercevoir*. De ne pas le condamner à écrire cinquante fois *apercevoir* (apaiser, apitoyer, etc.). De ne pas vouer aux gémonies la jeune Caroline — et ici, il ne s'agit plus d'orthographe, mais de grammaire — parce qu'elle aura écrit: «Je me rappelle *de* cette journée» — après tout, Flaubert et Stendhal, dont il n'est pas absolument prouvé qu'ils écrivaient plus mal que tel honorable rédacteur de l'un de nos quotidiens, ont utilisé cette construction abominable...

J. C.